

CITÉ DE DORVAL

Le 21 novembre 2023

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Cité de Dorval tenue à la chapelle de la résidence « Quatre Vents » située au 12, avenue Dahlia, Dorval, Québec, le 20 novembre 2023, à 18h30.

Monsieur Marc Doret, maire, préside la séance.

SONT PRÉSENTS :

Madame la conseillère Nicole Duchastel, messieurs les conseillers Pascal Brault, Robert Le Sage, Jean-François Leroux, Paul Trudeau, Christopher von Roretz formant un quorum complet dudit conseil.

ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Monsieur Marc Rouleau, Directeur général
Me Julia Levitin, Greffière adjointe
Me Louiza Sadoun, Assistante-greffière
Monsieur Gheorghe Lucian Todoran, Trésorier

Mot du maire

Le maire remercie Monsieur Gheorghe Lucian Todoran, trésorier, et son équipe pour tout leur travail lors de la préparation du PTI.

Il remercie également le Directeur général, les directeurs de services et toute l'administration pour leur support et leur implication dans la préparation du PTI. Il souligne que tout ce travail n'aurait pas pu être fait sans le soutien des membres du conseil municipal.

Il souligne enfin que la séance extraordinaire du PTI se tient exceptionnellement en novembre cette année, et que l'an prochain elle se tiendra durant le mois de décembre comme à l'habitude.

CM2311 467

1.1 Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER CHRISTOPHER VON RORETZ
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER ROBERT LE SAGE

IL EST RÉSOLU:

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 20 novembre 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CM2311 468

2.1 Programme triennal d'immobilisations - Exercices 2024-2025-2026

Après que monsieur le maire eût fait lecture du programme triennal d'immobilisations de la Cité de Dorval pour les années 2024-2025-2026;

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER CHRISTOPHER VON RORETZ

APPUYÉE PAR LE CONSEILLER JEAN-FRANÇOIS LEROUX

IL EST RÉSOLU:

D'adopter le programme triennal d'immobilisations - exercices 2024-2025-2026 tel que décrit à l'état des dépenses par projet daté du 13 novembre 2023 et comportant une dépense d'immobilisations égale à 50 957 050 \$ pour 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CM2311 469

3.1 Période de questions

Les questions ci-dessous constituent un résumé à titre indicatif seulement. Pour le contenu intégral des questions, veuillez visionner la Webdiffusion de cette séance, disponible sur le site Internet de la Cité à www.ville.dorval.qc.ca/fr/la-cite/page/seances-du-conseil-municipal.

1. Une résidente du croissant McNicoll demande ce qui est prévu dans le PTI pour le bâtiment situé au **12 Dahlia**, pour la **culture et les sports** et pour les **logements abordables** dans les trois prochaines années.
 2. Un résident de l'avenue Dawson demande : 1) des précisions sur le projet de revitalisation du **Village Dorval** et plus particulièrement la vision de la Cité pour ce secteur et si la Cité prévoit des incitatifs pour attirer les commerces dans ce secteur; 2) pourquoi le PTI ne prévoit rien pour les **logements abordables**; et 3) combien d'argent a été mis de côté pour **l'environnement** dans le PTI.
-

CM2311 470

4.1 Levée de la séance

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE NICOLE DUCHASTEL
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER JEAN-FRANÇOIS LEROUX

IL EST RÉSOLU:

Que la séance soit et elle est levée à 18 h 55.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

MAIRE

GREFFIÈRE ADJOINTE

Je soussigné, Marc Doret, maire de la Cité de Dorval, approuve toutes les résolutions, tous les règlements et ordres contenus au présent procès-verbal comme si je les avais signés individuellement.

MAIRE